

Accompagner les transitions en Occitanie

Le bilan de la cohorte
régionale (2024-2025)

LA COMMUNE DE BARRE DES CÉVENNES

Créer du consensus autour d'un éco-hameau

Le territoire

- * **Localisation** : Lozère, Occitanie.
- * **Population** : 200 habitants.
- * **Superficie** : 34 km².

Le projet pilote

Après plus d'une dizaine d'années de maturation, un projet d'**éco-hameau** est désormais inscrit au Plan Local d'Urbanisme. Dotée d'un COPIL marquant un soutien politique et institutionnel fort, accompagnée par des spécialistes (notaire, géomètre, étude de sol, etc.), la collectivité (maire et agent) se donne les moyens de réaliser ce projet. L'enjeu est de réussir à susciter l'adhésion au projet et à franchir les dernières étapes de conception en vue d'une délibération du Conseil Municipal.

La perspective est de passer du portage par la collectivité à la prise en charge de l'équipement par ses destinataires et futurs usagers. L'enjeu du projet pilote sera de faciliter la conception collaborative d'un bien public-privé.

Les impacts positifs

- * **Effet « implication des bénéficiaires »** : l'accompagnement a permis de créer un groupe d'habitants, le « collectif fantasmagorique », constitué pour être représentatif du village dans sa diversité (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle...), incluant des opposants à l'exécutif ou au projet. Ce collectif s'est pris au jeu et a participé acti-

vement aux réunions.

- * **Effet « dialogue démocratique »** : le groupe constitue une base de coopération pacifiée sur le territoire, il a permis de remettre du dialogue là où il n'y en avait pas et d'apaiser certaines tensions.
- * **Effet « normatif »** : le PLU est désormais bouclé et délibéré, ce qui rend la parcelle de l'éco-hameau – appelé désormais « nouvel hameau » pour ne pas bloquer sur des enjeux sémantiques – constructible et permet le dépôt d'un permis de construire. C'est une avancée concrète malgré les difficultés rencontrées.

Les limites

L'accompagnement s'est concentré sur la commune de Barre-des Cévennes, qui est un petit village avec peu de moyens humains pour suivre le rythme de la cohorte. La délégation de "4 Fantastiques" n'a pas vraiment été constituée, ce qui a limité la capacité de mettre en place un **portage collectif**, au-delà du Maire.

La dynamique impulsée par l'accompagnement doit être soutenue sur le temps long, or le **manque de moyens humains et financiers** dont dispose la commune constitue un risque pour la pérennité de ce qui a été mis en place.

Le point de vue de l'alliée

Elsa Bonal (Déjà-là)

Cet ancien projet porté par la collectivité a rencontré des résistances et des oppositions de la part de la population. L'accompagnement consistait à **travailler les conditions d'adhésion au projet** : ajuster le projet aux besoins locaux pour en faciliter un portage plus partagé entre population et institutions.

Le projet pilote était complètement empêché par quelques acteurs qui lançaient des polémiques et des pétitions, voire agressaient verbalement dans certains cas. **Le processus d'accompagnement a permis d'éclairer cette banalisation de la violence.** Les participants ont été qualifiés à la coopération et des obstacles à la transition ont été mieux identifiés.



Le principal effet positif de cet accompagnement, selon l'alliée, est qu'**il permet d'ancrer le projet pilote dans la réalité sociale d'une France rurale.**

Elle a su identifier certaines limites, notamment le maintien d'une frontière entre les agents non communaux et le groupe de coopération représentatif de la population dans sa diversité (protocole rigoureux de sélection sur une base INSEE), les agents communaux et les élus de la majorité.

Le point de vue du territoire

Sylvain Lhuillier (agent du PETR Sud-Lozère)

L'analyse de l'accompagnement d'un territoire spécifique révèle une dynamique complexe, mêlant des points positifs concrets à des défis persistants, notamment liés au *leadership*. L'engagement des habitants dans le projet de nouvel-hameau a été notable, des réunions participatives ont bien fonctionné et elles ont réussi à mobiliser même des personnes initialement opposées. **La méthodologie apportée par l'accompagnement extérieur, notamment les webinaires, jugés pratiques et pointus, ainsi que le diagnostic sensible**

initial, ont été des atouts précieux pour la démarche.

Cependant, la collaboration n'a pas été simple sur le territoire. **Le collectif de soutien n'a pas toujours fonctionné efficacement**, souffrant d'un manque de participation des acteurs clés et d'une incompréhension des rôles de chacun, rendant complexe la mise en phase des aspects participatifs avec les exigences administratives (convergence entre aspirations et contraintes réglementaires). De plus, **la difficulté à impliquer pleinement certains acteurs et le manque d'un portage politique plus large ont limité l'impact de l'accompagnement.** Des tensions et des jugements de valeur ont parfois entaché les échanges, malgré la reconnaissance de la compétence des intervenants.

L'accompagnement permet d'ancrer le projet pilote dans la réalité sociale d'une France rurale.

La Fabrique des transitions anime une alliance transpartisane de territoires et de réseaux d'acteur-ices qui renouvellent la manière de conduire les transitions, à travers une approche systémique.

Née de la mutualisation d'expériences de territoires pionniers des transitions en France, elle réunit plus de 400 organisations publiques et privées et 1000 personnes : collectivités territoriales, réseaux d'acteur-ices, associations, entreprises, ONG, médias, universités, etc.

Ensemble, les allié-es forment une communauté à la fois de partage d'expériences et d'accompagnement de territoires, pour favoriser le développement de dynamiques territoriales de transition et leur changement d'échelle.